

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR »
Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCHE – 4100 Médenine-

La Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS - SICAR », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 Juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Monoom BEN AHMED (ORGA AUDIT).

BILAN CONSOLIDE
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	N	2024	2023	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	N1	49 484	46 893	2 590
Moins : Amortissements		(47 051)	(46 893)	(158)
		2 433	0	2 433
Immobilisations corporelles	N2	5 186 183	5 185 101	1 082
Moins : Amortissements		(1 920 606)	(1 713 300)	(207 306)
		3 265 578	3 471 801	(206 224)
Immobilisations financières	N3	33 255 981	34 392 541	(1 136 560)
Moins : Provisions		(15 309 223)	(14 762 813)	(546 410)
		17 946 758	19 629 729	(1 682 970)
Total des actifs immobilisés		21 214 768	23 101 530	(1 886 761)
Autres actifs non courants		0	0	0
		0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		21 214 768	23 101 530	(1 886 761)
<i>Actifs courants</i>		0	0	0
Stocks	N4	5 902 721	1 834 201	4 068 520
Moins: Provisions		(991 096)	(986 646)	(4 450)
		4 911 625	847 555	4 064 070
Clients et comptes rattachés	N5	567 091	783 050	(215 959)
Moins: Provisions		(510 226)	(628 861)	118 635
Moins: Produits réservés		(46 275)	(40 275)	(6 000)
		10 590	113 914	(103 324)
Autres actifs courants	N6	4 073 434	3 923 179	150 255
Moins: Provisions		(2 695 179)	(2 659 902)	(35 277)
		1 378 256	1 263 277	114 979
Placements et autres actifs financiers	N7	3 736 176	5 932 709	(2 196 533)
Moins: Provisions		0	0	0
		3 736 176	5 932 709	(2 196 533)
Liquidités et équivalents de liquidités	N8	286 105	489 594	(203 489)
Moins: Provisions		(2 242)	(2 242)	0
		283 863	487 352	(203 489)
TOTAL ACTIFS COURANTS		10 320 510	8 644 807	1 675 703
TOTAL ACTIFS		31 535 279	31 746 337	(211 058)

BILAN CONSOLIDE
ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	N	2024	2023	VARIATION
Capitaux Propres et Passifs				
Capitaux propres				
Capital social	N9	34 895 783	34 895 783	0
Réserves		258 794	258 794	0
Autres capitaux propres		2 313 592	2 320 975	(7 382)
Résultats reportés*		(25 882 977)	(24 754 591)	(1 128 386)
Amortissement différés*		(1 760 058)	(1 667 177)	(92 881)
Intérêts des minoritaires		1 517 542	1 584 340	(66 798)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		11 342 676	12 638 123	(1 295 447)
Résultat net du groupe		(1 324 698)	(1 221 267)	(103 431)
Total des capitaux propres avant affectation		10 017 978	11 416 856	(1 398 878)
PASSIFS NON COURANTS				
Fond BEI	N10	417 000	864 500	(447 500)
Fond 21-21		298 492	300 575	(2 083)
Provisions pour risque et charge		929 113	939 399	(10 286)
FOPRODI		5 977 870	6 121 870	(144 000)
FOND GEERES		5 519 000	5 519 000	0
Emprunts		3 060 000	0	3 060 000
Autres passifs financiers		23 033	23 033	0
Total des passifs non courants		16 224 507	13 768 377	2 456 130
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	N11	59 610	27 941	31 669
Avance sur cession des participations	N12	4 029 711	4 215 619	(185 908)
Autres passifs courants	N13	1 170 959	2 316 810	(1 145 851)
Concours bancaires et autres passifs financiers		32 513	733	31 780
Total des passifs courants		5 292 793	6 561 104	(1 268 311)
Total des passifs		21 517 300	20 329 481	1 187 820
Total des capitaux propres et des passifs		31 535 279	31 746 337	(211 058)

*Ces postes ont été retraités pour des besoins de comparabilité.

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATIONS	N	2024	2023	VARIATION
<i>Produits d'exploitation</i>				
Revenus des titres de participations		168 221	171 629	(3 408)
Reprise sur Provisions		420 748	161 837	258 911
Produits de placement	N14	437 103	480 782	(43 679)
Revenus des locations et cessions		808 871	184 691	624 180
Autres Produits d'exploitation		158 455	147 032	11 424
Total des produits d'exploitation		1 993 398	1 145 970	847 428
<i>Charges d'exploitation</i>				
Charges de personnel	N15	1 296 715	1 215 516	81 200
Variation de stock	N16	474 961	64 880	410 080
Dotation aux amortissements et provision	N17	1 100 400	894 551	205 849
Autres charges d'exploitation	N18	325 644	368 905	(43 261)
Perte et Moins value Boursier		11	9 406	(9 395)
Total des charges d'exploitation		3 197 731	2 553 258	644 473
Résultat d'exploitation		(1 204 332)	(1 407 288)	202 956
Charges financières nettes	N19	(265 260)	(86)	(265 174)
Transfert charges / charges financières	N20	32 506		
Autres gains ordinaires	N21	360	3 575	(3 215)
Autres pertes ordinaires	N22	(45)	(66)	21
Produit des placements	N23	50 060	46 624	3 436
Résultat courant des sociétés intégrées		(1 386 711)	(1 357 241)	(61 977)
Impôt sur les bénéfices		(4 284)	(2 416)	(1 869)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(1 390 995)	(1 359 656)	(63 845)
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)		(500)	(500)	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1 391 495)	(1 360 156)	(63 845)
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		(66 798)	(138 890)	72 092
RESULTAT NET DU GROUPE		(1 324 698)	(1 221 267)	(135 937)

ÉTAT DE FLUX CONSOLIDÉ
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATION	2024	2023	VARIATION
Flux d'exploitation			
. Résultat net	(1 324 698)	(1 221 267)	(103 431)
Ajustements pour :			0
. Amortissements et provisions	1 100 400	894 551	205 849
Variation des :			0
. Stocks	(4 068 520)	56 290	(4 124 810)
. Créances	215 959	(86 124)	302 083
. Autres actifs	(144 255)	(241 300)	97 045
. Fournisseurs et autres dettes	(1 081 676)	216 788	(1 298 464)
. reprise sur provision	(435 722)	(172 948)	(262 774)
. Ajustement plus au moins value sur cession	0	0	0
Part des minoritaires	(66 798)	(138 890)	72 092
Flux de trésorerie d'exploitation	(5 805 309)	(692 898)	(5 112 411)
Flux d'investissement			
. Décaissement affectés à l'acq. D'imm. Corporelles et incorporelles	(3 672)	(672)	(3 000)
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Corporelles et incorporelles	0	54 469	(54 469)
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Financières	(311 000)	(30 000)	(281 000)
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Financières	1 447 560	26 385	1 421 175
Flux de trésorerie d'investissement	1 132 888	50 181	1 082 706
Flux de financement			
. Encaissements des avances sur cession des participations	1 149 092	282 900	866 192
. Décaissements des avances sur cession des participations	(1 335 000)	0	(1 335 000)
. Encaissements /BEI/FOP/FNE/CDC/FSPME	0	0	0
. Encaissement provenant des emprunts	3 060 000	0	3 060 000
. Encaissement autres passifs financiers	0	8 033	(8 033)
. Décaissement autres passifs financiers	0	0	0
. Décaissements/FNE	(7 382)	(3 217)	(4 165)
. Décaissements FOPRODI	(144 000)	0	(144 000)
. Décaissements BEI/FOND WIFAK/CDC/FSPME	(447 500)	0	(447 500)
. Décaissement sur fonds social	(2 083)	(6 526)	4 443
Flux de trésorerie de financement	2 273 126	281 189	1 991 937
VARIATION DE TRESORERIE	(2 399 295)	(361 527)	(2 037 768)
. Trésorerie au début	6 421 570	6 783 096	(361 527)
. Trésorerie à la fin	4 022 274	6 421 570	(2 399 295)

**LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2024**

1. Présentation et régime fiscal de la société :

1.1. Présentation de la société :

Le pourcentage de participation varie d'une société à une autre. En fonction du pourcentage de participation, et en application des normes comptables NCT 35, NCT 36, NCT 37 et NCT 38, nous avons pu d'éliminer le périmètre de consolidation du GROUPE SODIS SICAR comme suit :

N°	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode de consolidation
1. Participations Portages / Sorties Libre								
1	Carrelage Moderne	Portage	28/02/1999	658 000	10	130 000	19,76%	IG
		s libre	24/03/2009	658 000	10	150 000	22,80%	
							42,55%	
2	SOGEM	Portage	01/08/1997	420 000	5	110 000	26,19%	ME
3	Les Céramique du Sud	Portage	15/12/2005	12 000 000	5	600 000	5,00%	NC
		Portage	31/03/2009	12 000 000	5	300 000	2,50%	
							7,50%	
4	Société Hôtelière ABIR	Portage	15/06/2001	2 485 500	10	115 000	4,63%	NC
5	Société IDEAL FOOD	Portage	15/12/2002	750 000	10	315 650	42,09%	ME
6	AB Communication	Portage	30/04/2004	583 000	10	50 000	8,58%	NC
7	Société AMEN AGRICOLE	Portage	30/09/2002	375 000	5	50 000	13,33%	NC
8	Foyer Universitaire SALMA	Portage	25/03/2004	162 000	100	80 000	49,38%	ME
9	Société Med Food	Portage	31/05/2005	4 500 000	10	700 000	15,56%	NC
10	SOGEGAT	Portage	30/04/2004	2 500 000	10	400 000	16,00%	NC
11	Hôtel Dakyanuss	Portage	25/10/2004	3 336 400	10	150 000	4,50%	NC
12	ELIZDIHAR	Portage	31/08/2005	80 000	10	35 000	43,75%	ME
13	SAT FONCAGE	Portage	15/12/2005	109 000	10	35 000	32,11%	ME
14	BISCUITERIE DABROUZ	Portage	15/12/2005	250 000	100	90 000	36,00%	ME
15	Hôtel Bavaria Beach	Portage	30/06/2006	1 600 000	100	75 000	4,69%	NC
16	Société Call Med	Portage	31/10/2006	570 000	10	90 000	15,79%	ME
		Portage	25/08/2008	570 000	10	50 000	8,77%	
							24,56%	
17	Hôtel DAR ELKMAR	Portage	15/01/2007	2 000 000	100	75 000	3,75%	NC
18	Hôtel Bassem	Portage	28/04/2009	5 430 000	100	100	0,00%	NC
19	Hyppocampe Center	Portage	19/02/2007	500 000	10	100 000	20,00%	NC
20	Société SOVAPO	Portage	15/04/2007	330 000	10	65 000	19,70%	NC
21	Société Ennajeh	Portage	05/09/2007	87 000	10	15 000	17,24%	NC
22	Société STAR PLAST	Portage	24/10/2007	150 000	50	60 000	40,00%	ME
23	Société SOCER	Portage	24/10/2007	198 000	10	40 000	20,20%	NC
24	Société Nour d'entreposage	Portage	24/10/2007	400 000	10	36 000	9,00%	NC
25	Société SAHAR	Portage	30/11/2007	600 000	10	140 000	23,33%	ME
26	Société JARDIN D'EDEN	Portage	18/02/2008	310 000	10	120 000	38,71%	ME
27	Société TMC	Portage	08/09/2008	120 000	10	58 000	48,33%	ME
28	Société CHAHTECH	Portage	19/11/2008	480 000	10	100 000	20,83%	NC
29	Société SPAS	Portage	05/12/2008	68 000	5	10 000	14,71%	NC
30	Société NOFASUD	Portage	02/01/2009	3 625 100	10	250 000	6,90%	NC
		s libre	07/10/2010	3 625 100	10	100 000	2,76%	
							9,65%	
31	Société USAV	Portage	27/01/2009	180 000	10	40 000	22,22%	NC
32	Société PLATRIJO	Portage	08/05/2009	3 148 000	1 000	150 000	4,76%	NC
33	Société Entrepôt HAMDI	Portage	05/06/2009	55 000	10	20 000	36,36%	ME
34	Société AZUR	Portage	18/11/2009	591 000	10	230 000	38,92%	ME
35	Société Lella Meriam	Portage	21/06/2010	5 400 000	100	600 000	11,11%	NC
36	Société SERPSUD	s libre	13/04/2009	660 000	10	100 000	15,15%	NC
37	Société SMEG	s libre	05/06/2009	60 000	10	19 500	32,50%	ME
38	Société EL AMEL Agricole	s libre	16/09/2009	60 000	10	29 000	48,33%	ME
39	Société "CBMG"	s libre	09/12/2009	1 686 000	10	65 760	3,90%	NC
		s libre	03/06/2010	317 000	10	90 000	28,39%	
		s libre	05/12/2011	317 000	10	28 500	8,99%	
						37,38%		
41	Société Zitouna de Production d'Huile	s libre	05/07/2010	1 100 000	10	500 000	45,45%	ME
42	Société ECOPLAST	s libre	09/07/2010	542 000	10	66 000	12,18%	NC
		s libre	09/07/2010	860 000	10	80 000	9,30%	
		s libre	29/01/2013	860 000	10	94 000	10,93%	
						20,23%		
43	Société SOGEMAC							NC

N°	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode de consolidation
44	Société ALTOUNISSIA	s libre	09/07/2010	720 000	10	76 000	10,56%	NC
45	Société Moderne Béton	s libre	13/07/2010	2 000 000	100	280 000	14,00%	NC
46	Société SOTUMEX	s libre	31/12/2010	1 484 000	100	134 000	9,03%	NC
47	Feed Back Leaders	s libre	31/12/2010	570 000	10	119 000	20,88%	NC
48	Société EL HAZEL FORAGE	s libre	03/05/2011	150 000	10	65 000	43,33%	ME
49	Société ENTREPOT GOUADRIA	s libre	13/05/2011	658 500	10	59 000	8,96%	NC
50	Société "ECG"	s libre	03/05/2012	2 220 000	100	380 000	17,12%	NC
51	Société SOFAM SUD	s libre	01/06/2012	860 000	10	280 000	32,56%	ME
52	Société EL GSOUR	s libre	17/09/2012	680 000	10	140 000	20,59%	NC
53	Société JEMAA LOISIR	s libre	05/07/2013	580 000	10	150 000	25,86%	ME
54	SUD SOIL	s libre	20/01/2014	257 000	10	50 400	19,61%	NC
55	PLASTI SUD	s libre	04/04/2014	118 000	10	17 000	14,41%	NC
56	Société Blindage de Tunisie	s libre	01/04/2015	1 170 000	10	208 000	17,78%	NC
57	Société MFS	s libre	08/09/2015	1 350 000	10	320 000	23,70%	ME
58	Société SOPROBETON	s libre	19/10/2015	1 760 000	10	500 000	28,41%	ME
59	Société ENTREPOT BOUKHCHANA	s libre	04/02/2016	407 000	10	120 000	29,48%	ME
60	Société SUD POTASSE	s libre	28/12/2016	8 030 000	10	400 000	4,98%	NC
61	STE Polyclinique ERIAYA EL HASSANA	s libre	25/10/2017	4 000 000	100	500 000	12,50%	NC
62	STE Comptoire Glace Alimentaire	s libre	31/12/2021	588 000	100	108 000	18,37%	NC
2/ les participations à statut juridique particulier								
1	ATTIJARI SICAR	Direct	04/04/1997	26 455 500	100	176 400	0,67%	NC
2	Zone Franche Zarzis	Direct	02/01/2000	5 975 000	100	600 000	10,04%	NC
3	SIM SUD	Direct	31/12/2002	1 000 000	10	245 000	24,50%	ME
4	Société LE GOLF des OASIS	Direct	03/05/2004	5 100 000	100	350 000	6,86%	NC
5	Société CEPENT	Direct	02/01/2006	350 000	10	70 000	20,00%	ME
		Direct	02/04/2008	350 000	10	75 000	21,43%	
							41,43%	
6	Société IKDEM GESTION	Direct	17/03/2006	600 000	5	49 950	8,33%	ME
		Direct	11/09/2008	600 000	5	49 950	8,33%	
		Direct	16/01/2013	600 000	5	50 000	8,33%	
							24,98%	
7	IKDEM - Fonds d'Amorçage	Direct	18/05/2006	1 000 000	100	250 000	25,00%	ME
8	Société SOPISUD	Direct	26/08/2008	6 250 000	10	2 499 950	40,00%	IG
		Direct	03/11/2010	6 250 000	10	1 250 000	20,00%	
							60,00%	
9	Société SOCIK	Direct	03/03/2009	200 000	10	60 000	30,00%	ME
10	Société Pol.i.tech Gabes	Direct	25/05/2010	6 505 106	100	949 000	14,59%	NC
11	Société de CIT MEDENINE	Direct	05/01/2011	3 700 000	100	150 000	4,05%	NC
12	Société complexe Indis et Tech Tozeur	Direct	15/01/2014	1 000 000	100	250 000	25,00%	ME
		Direct	23/09/2014	1 000 000	100	29 900	2,99%	
							27,99%	
13	Société SODIT SICAR	Direct	21/09/2015	8 333 000	10	174 000	2,09%	NC
14	Société de l'environnement de plantation et de jardinage de kébili	Direct	23/02/2016	400 000	100	50 000	12,50%	NC
15	STE DE GESTION ET D'EXP ZFACL BENGUERDANE	Direct		2 000 000	100	200 000	10,00%	NC

IG : Intégration globale
ME : Mise en équivalence
NC : Non consolidable

1.2. Périmètre et méthode de consolidation :

➤ **Périmètre de consolidation :**

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart de sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation uniquement de la société SOPISUD dont elle détient une participation directe de 60%.

➤ **Méthode de consolidation :**

Les filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les autres filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement au moins 20% et au plus 40% (et dont d'autres associés ou actionnaires détiennent plus de 40%) du capital social sont consolidées par mise en équivalence.

Les opérations internes réciproques entre la société-mère et les sociétés intégrées globalement sont éliminées à 100%.

➤ **Date de clôture :**

L'exercice social de toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe SODIS SICAR couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

➤ **Principes et méthodes comptables :**

Généralités :

Les comptes consolidés du groupe SODIS SICAR sont établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment avec le nouveau système comptable des entreprises promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les normes comptables NCT 35, NCT 38, et NCT 39, approuvées par arrêté du ministre des Finances du 1er décembre 2003.

Système comptable :

La comptabilité individuelle des différentes sociétés consolidées est tenue sur un outil informatique.

Pour les besoins de la consolidation, un travail en extracomptable a été réalisé et consistant à additionner les états financiers individuels (actifs, capitaux propres et passifs, état de résultat et état de flux de trésorerie) tout en éliminant les opérations et soldes réciproques et faire les ajustements nécessaires afin d'établir les états financiers consolidés du groupe.

Monnaie de présentation :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

Principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés

Les principes comptables utilisés par l'arrêté des comptes individuels des sociétés consolidées sont identiques à ceux utilisés par la société-mère SODIS SICAR. Les différences qui existent n'ont pas d'incidences significatives sur les états financiers consolidés et n'impliquent pas un traitement particulier.

➤ **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels et sites WEB acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

➤ **Immobilisation corporelle**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut le prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général et non récupérables et, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut la TVA pour les acquisitions de la SODIS SICAR du fait que le pourcentage de déduction de ladite TVA est très faible.

Sont incorporées dans la valeur des immobilisations les dépenses postérieures à la date d'acquisition et qui contribuent à :

- L'augmentation de la durée de vie du bien immobilier
- L'amélioration de ses conditions d'exploitation
- La réduction significative des frais de son exploitation.

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les taux suivants :

○ Logiciels	33,33%
○ Matériels de transport :	20%
○ Mobiliers et matériels de bureaux :	10%
○ Agencements, Aménagements et Installations :	10 %
○ Matériels Informatiques :	33%
○ Bâtiments :	5%

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé selon la règle du prorata temporis.

➤ **Immobilisation financière**

Étant une société d'investissement à capital risque, la SODIS SICAR procède à la prise de participation dans des sociétés situées notamment dans les zones du sud tunisienne. La participation est matérialisée par une convention de participation avec accord de rétrocession ou avec sortie libre.

Les immobilisations financières sont enregistrées aux coûts d'acquisitions.

Les actions gratuites reçues par la société postérieurement à l'acquisition des immobilisations financières ne sont pas constatées au bilan

de la société.

Les provisions sont estimées à la date de clôture de l'exercice, sur la base de la situation financière de la société émettrice et sur la base des impayés en principal. Le complément de provision est enregistré au compte « dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières », les reprises sur provisions sont comptabilisées aux comptes « reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers ».

Les avances reçues par la société SODIS SICAR sur cession de ses prises de participations sont enregistrées au compte « avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

Dans le cadre du projet de développement du secteur privé –deuxième volet (Tunisie)-Euromed (prêt conditionnel sur capitaux à risque).

Un contrat de financement a été signé en 1977 entre la banque européenne d'investissement « BEI » et la SODIS SICAR ayant pour objet la participation de la SODIS SICAR au programme de financement du secteur financier financé par la commission européenne. En outre SODIS SICAR a signé en 1999 une convention avec le ministère des Finances portant sur la gestion du fonds « FOPRODI ».

➤ **Autres actifs non courants**

Sont comptabilisés en frais préliminaires et amortis sur une durée de trois ans les frais et charges engagés avant le démarrage d'exploitation.

Ces frais sont amortis sur une durée de trois années.

➤ **Valeur d'exploitation**

Les stocks représentent la valeur des terrains acquis par la SOPISUD et qui sont destinés à être aménagés et cédés par la suite. Ils sont évalués au coût d'acquisition augmenté des frais et charges supportés pour l'aménagement.

➤ **Comptabilisation de l'impôt**

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice, le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

NOTE 1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 49 484 DT au 31/12/2024.

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Immobilisation incorporelles	49 484	46 893
Dotation aux amortissements	-47 051	-46 893
TOTAL	2 433	0

NOTE 2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 5 186 183 DT au 31/12/2024 contre 5 185 101 DT au 31/12/2023.

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Immobilisation corporelles	5 186 183	5 185 101
Dotation aux amortissements	-1 920 606	-1 713 300
Total	3 265 578	3 471 801

▪ **Acquisitions de l'exercice :**

Les investissements s'élèvent à la clôture de l'exercice 2024 à la somme de **3 672 dinars** et concernent les postes suivants :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Immobilisation incorporelles SODIS	825
Immobilisation corporelles SODIS	542
Immobilisation incorporelles SOPISUD	1 765
Immobilisation corporelles SOPISUD	540
TOTAL	3 672

TABLEAU D'AMORTISSEMENT 2024											
Désignations	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS					
	V. Brutes 01/01/2024	Acquisitions 2024	Cessions 2024	V. Brutes 31/12/2024	Amort. Antérieurs	Cessions 2024	Dotations 2024	Amort cumm	V.C.N 31/12/2024		
Immobilisations incorporelles	46 893	2 590	-	49 484	46 893	-	158	47 051	2 433		
Logiciels	46 893	2 590	-	49 484	46 893	-	158	47 051	2 433		
Immobilisations corporelles	5 185 101	1 082	0	5 186 183	1 713 300	0	207 306	1 920 606	3 265 578		
TERRAIN	536 800			536 800	0		0	0	536 800		
Constructions	4 002 663	0	0	4 002 663	1 135 471	0	179 773	1 315 244	2 687 419		
Matériels informatiques	145 005	1 082	0	146 087	124 322	0	12 429	136 751	9 336		
Matériels de transport	189 435	0	0	189 435	161 062	0	10 400	171 463	17 972		
Equipements de bureau	108 794	0	0	108 794	108 213	0	560	108 773	21		
A.A.I construction	95 267	0	0	95 267	85 970	0	841	86 811	8 456		
Install. Amé. Agence. Divers	105 545	0	0	105 545	96 670	0	3 302	99 973	5 572		
Petits Outillages	1 592	0	0	1 592	1 592	0	0	1 592	0		
TOTAL	5 231 995	3 672	0	5 235 667	1 760 194	0	207 463	1 967 657	3 268 010		

NOTE 3- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 17 946 758 DT au 31/12/2024 contre 19 629 729 DT au 31/12/2023.

Désignation	2024	2023
Participations	31 174 406	32 311 406
FINE 21/21	295 412	297 495
Prêts	97 844	95 321
Autres formes de participation	1 688 319	1 688 319
Total immobilisation financières brute	33 255 981	34 392 541
Provisions sur Participation	-15 309 223	-14 762 813
TOTAL	17 946 758	19 629 729

Au 31/12/2024 les participations sur fonds propres SODIS s'élèvent à 16 147 308 dinars détaillées comme suit :

N°	Projet/raison sociale	Participation SODIS	Sortie 2024	Provisions Antérieures 2024	Provisions 2024	Reprise sur Provision 2024	Cumul Provisions 31/12/2024	VCN 31/12/2024
1	Carrelage Moderne	280 000		280 000			280 000	0
2	SOGEM	110 000		110 000			110 000	0
3	Les Céramiques du Sud	600 000		175 000			175 000	425 000
4	Hôtelière ABIR	115 000		92 000			92 000	23 000
5	IDEAL FOOD	100 000		100 000			100 000	0
6	AB Communication	50 000		24 600		-3 500	21 100	28 900
7	AMEN AGRICOLE	50 000		236		-236	0	50 000
8	Universitaire SALMA	80 000		0			0	80 000
9	Med Food	400 000		400 000			400 000	0
10	SOGEGAT	400 000		0			0	400 000
11	Hôtel DAKYANUS	150 000		150 000			150 000	0
12	EL IZDIHAR	35 000		820			820	34 180
13	SAT FONCAGE	35 000		35 000			35 000	0
14	Biscuiterie DARBOUZ	90 000		56 694			56 694	33 306
15	Hôtel SOJAPROH	0	-600 000	176 154		-176 154	0	0
16	Hôtel Bavaria Beach	75 000		75 000			75 000	0
17	Call Med	140 000		140 000			140 000	0
18	Hôtel DAR ELKMAR	75 000		75 000			75 000	0
19	Hôtel BASSEM	100		100			100	0
20	HYPOCAMPE CENTER	100 000		100 000			100 000	0
21	SOVAPO	65 000		65 000			65 000	0
22	MUTISERVICES	0		0			0	0
23	ENNAJEH PLASTIC	15 000		0			0	15 000
24	STAR PLAST	60 000		60 000			60 000	0
25	SOCER	40 000		40 000			40 000	0
26	NOUR D'ENTREPOSAGE	36 000		23 124			23 124	12 876
27	SAHAR	140 000		140 000			140 000	0
28	SOFRIGA	0	-45 000	0			0	0
29	JARDIN D'EDEN	120 000		120 000			120 000	0
30	TMC	58 000		58 000			58 000	0
31	CHAHTECH	100 000		100 000			100 000	0
32	SPAS	10 000		10 000			10 000	0
33	NOFASUD	350 000		350 000			350 000	0
34	USAV	40 000		40 000			40 000	0
35	PLATRIJO	150 000		150 000			150 000	0
36	HAMDI	20 000		20 000			20 000	0
37	AZUR	230 000		62 500			62 500	167 500
38	LELLA MERIAM	600 000		269 700			269 700	330 300
39	SERPSUD	100 000		100 000			100 000	0
40	SMEG	19 500		19 500			19 500	0
41	EL AMEL Agricole	29 000		28 625			28 625	375
42	Carrière BATITA	65 760		25 260			25 260	40 500
43	NADOS	118 500		118 500			118 500	0
44	ZITOUNA	500 000		400 000			400 000	100 000
45	ECOPLAST	66 000		0			0	66 000
46	SOGEMAC	174 000		174 000			174 000	0
47	ALTUNISIA	76 000		60 800			60 800	15 200
48	Moderne Béton	280 000		280 000			280 000	0
49	SOTUMEX	134 000		134 000			134 000	0
50	FEED BACK LEADERS	119 000		119 000			119 000	0
51	Green Fruits	80 000		64 000			64 000	16 000
52	EL HAZEL FORAGE	65 000		65 000			65 000	0
53	Entrepôt GUOADRIA	59 000		26 885			26 885	32 115

N°	Projet/raison sociale	Participation SODIS	Sortie 2024	Provisions Antérieures 2024	Provisions 2024	Reprise sur Provision 2024	Cumul Provisions 31/12/2024	VCN 31/12/2024
54	Extras Carrelages	380 000		357 584			357 584	22 416
55	SOFAM SUD	280 000		280 000			280 000	0
56	EL GSOUR	140 000		131 000			131 000	9 000
57	JEMAA LOISIR	150 000		132 672			132 672	17 328
58	SUD SOIL	50 400		50 400			50 400	0
59	PLASTI SUD	17 000		17 000			17 000	0
60	ATTIJARI SICAR	176 400		0			0	176 400
61	Zone Franche ZARZIS	600 000		0			0	600 000
62	SIM SUD	245 000		245 000			245 000	0
63	LE GOLF des OASIS	350 000		350 000			350 000	0
64	CEPENT	145 000		145 000			145 000	0
65	IKDEM GESTION	149 900		149 900			149 900	0
66	IKDEM - Fonds d'Amorçage	250 000		250 000			250 000	0
67	SOICK	60 000		60 000			60 000	0
68	Ciments de Bizerte	1 200 002		1 108 072	45 287		1 153 359	46 643
69	POLI.TECH GABES	949 000		876 697	72 303		949 000	0
70	CIT Médenine	150 000		150 000			150 000	0
71	Complexe INDIS & TECH TOZEUR	279 900		245 640			245 640	34 260
72	Blindage De Tunisie (BDT)	208 000		208 000			208 000	0
73	Med Fly School (MFS)	320 000		320 000			320 000	0
74	SODIT	174 000		0			0	174 000
75	SOPROBETON	500 000		233 900	25 800		259 700	240 300
76	SODEP Kébili	50 000		50 000			50 000	0
77	BOUKHCHEHA Entreposage	120 000		84 000			84 000	36 000
78	SUD POTASSE	400 000		292 000	41 840		333 840	66 160
79	Clinique ARRIAYA EL HASSANA	500 000		500 000			500 000	0
80	Comptoir Glace Alimentaire	108 000		0	30 125		30 125	77 875
81	Autres participation (12 sociétés)**	183 180		183 180			183 180	0
82	STE DE GESTION ET D'EXP ZFACL BENGUERDANE	200 000						200 000
83	Participation sur fond SODIS en instance de cession sur la Bourse (a)ci-dessus détaillée	1 006 666		666			666	1 006 000
	TOTAL	16 147 308	-645 000	11 535 209	215 355	-179 890	11 570 675	4 576 633

NOTE 4-STOCKS

La valeur en stocks représente le coût des biens immobiliers (terrains et constructions) détenus par la SOPISUD et dont elle a l'intention de les vendre, le détail se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Faïencerie orientale zarzis	225 530	700 490
Terrain ksiksi	147 065	147 065
Gramasud (4-1)	991 096	986 646
PROJET DE LOTISSEMENT ENCOURS (4-2)	4 539 031	0
Total brute	5 902 721	1 834 201
Provision /dépréciation des stocks	-991 096	-986 646
Total nette	4 911 625	847 555

(4-1) Le solde 991 096 DT constaté en « stock GRAMASUD » se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Solde 31/12/2023	986 646
Frais judiciaires et autres 2024	4 450
Solde 31/12/2024	991 096

4-2 Détails relatifs au coût du projet de lotissement au 31/12/2024 :

INVESTISSEMENT	PREVISIONS			REALISATIONS			VARIATION EN HTVA	VARIATION EN TTC
	Désignation	Montant HTVA	TVA	TTC	Montant HTVA	TVA		
Dépenses effectués hors budget existant à la BT								
Frais d'expertise du terrain (3 experts désignés par la SOPISUD)				1500	285	1785	1500	1785
Honoraire avocat/ordonnance sur requête n°182174/ expertise du terrain				250	48	298	250	298
Frais relatifs à la signature et l'enregistrement de la promesse de vente				612		612	612	612
Frais d'inscription de la promesse de vente à la CPF sur le TF 55160				649		649	649	649
Frais/Inscription des hypothèques nécessaires/ les TF 55160 et 43230				586		586	586	586
Frais d'enregistrement Convention CCA SODIS				180		180	180	180
Droit de timbre/déblocage premier CMT				25		25	25	25
TOTAL 1				3802	333	4135	3802	4135
Dépenses effectués du budget existant à la BT et conformément au schéma de financement								
TERRAIN	4 255 950	-	4 255 950	4 180 000	-	4 180 000	75 950	75 950
Frais d'enregistrement contrat d'acquisition	259 050		259 050	250 870		250 870	8 180	8 180
Frais d'enregistrement contrat de crédit				6 910		6 910	6 910	6 910
Commission d'étude /premier crédit bancaire				32 130	6 105	38 235	32 130	38 235
Frais de publication de l'appel d'offres n°02/2024				1 535	291	1 826	1 535	1 826
Frais d'expertise (expert désigné par la BT)				1 278	243	1 521	1 278	1 521
Honoraire avocat	37 815	7 185	45 000	30 000	5 700	35 700	7 815	9 300
TOTAL 2	4 552 815	7 185	4 560 000	4 502 723	12 339	4 515 062	50 092	44 938
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 552 815	7 185	4 560 000	4 506 525	12 672	4 519 197	46 290	40 803
Charges financières BT non encore décaissées au 31/12/2024 (*)				32 506		32 506	32 506	32 506
TOTAL COÛT DU PROJET	4 552 815	7 185	4 560 000	4 539 031	12 672	4 551 703	- 13 784	- 8 297

(*) Les charges financières représentent les intérêts intercalaires sur les crédits obtenus (le Premier CMT/BT) pour la période allant des dates de déblocage jusqu'au 31/12/2024. Ces charges ne sont pas encore décaissées.

NOTE 5-CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

La valeur nette de la rubrique client et comptes rattachés au 31/12/2024 totalise 10 590 DT. Elle est ainsi détaillée :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Clients – rétrocessions	15 944	226 734
Clients - prestations de services	10 129	33 512
Clients - produits non facturés	10 829	10 829
Clients – intérêt échus CCA	46 181	43 224
Clients - ordinaires	4 683	20
Clients - green fruit impayé	21 979	49 237
Clients - el ksour impayé	423 358	385 507
Clients - dima la source impayé	33 988	33 988
TOTAL BRUT	567 091	783 050
Provisions / Clients	-510 226	-628 861
Produits Réservés / Clients	-46 275	-40 275
TOTAL NET	10 590	113 914

NOTE 6-AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2024 est 1 378 256 DT de contre 1 263 277 DT aux termes de l'exercice 2023. Elle est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	54 469	54 469
Personnel et comptes rattachés	74 049	55 161
Etat – Impôts et Taxes	1 034 666	996 166
Autres Débiteurs Divers	530 991	493 792
Produits à recevoir	2 376 942	2 321 591
Charges constatées d'avances	2 317	2 000
TOTAL BRUT	4 073 434	3 923 179
Provisions / autres actifs courants	-2 695 179	-2 659 902
TOTAL NET	1 378 256	1 263 277

NOTE 7- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2024 est de 3 736 176 DT contre 5 932 709 DT à la clôture de l'exercice 2023.

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PLACEMENT EN BOURSE	150 923	137 479
PLACEMENTS BANCAIRES	3 585 254	5 795 230
TOTAL NET	3 736 176	5 932 709

NOTE 8- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

La liquidité et équivalent de liquidité totalisent la somme de 286 105 DT au 31/12/2024 contre 489 594 DT au 31/12/2023.

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
EFFET IMPAYE	2 240	2 240
Chèques à Encaisser	0	11 821
ATTIJARI BANK / FOND SOCIAL	4 439	11 040
ATTIJARI BANK	1 351	11 633
BH	9 824	365 150
BH FSPME	254	164
STB	7 077	4 381
BNA	1 023	1 309
BNA CDC	1 538	67 321
BTL	64	0
COMPTE COURANT POSTAL	2 602	3 215
CAISSE	816	742
BANQUE BNA /MEDENINE SOPISUD	1 616	2 367
COMPTE STB BANK SOPISUD	8 335	0
COMPTE BH BANK SOPISUD	0	136
CAISSE SOPISUD	285	41
BT SOPISUD	244 640	0
TRAITES EN CAISSE SOPISUD	0	8 033
Total Brut	286 105	489 594
Provisions	-2 242	-2 242
Total Net	283 863	487 352

NOTE 9- CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

Le solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2024 est de **10 017 978 DT** contre 11 416 856 DT au 31/12/2023.

Capitaux propres	2024	2023
Capital social	34 895 783	34 895 783
Réserve	258 794	258 794
Autres capitaux propres	2 313 592	2 320 975
Résultat reportés	-25 882 977	-24 754 591*
Amortissement différés	-1 760 058	-1 667 177*
Intérêts des minoritaires	1 517 542	1 584 340
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 342 676	12 638 123
Résultat net du groupe	-1 324 698	-1 221 267
Total des capitaux propres avant affectation	10 017 978	11 416 856

* Ces postes ont été retraités pour des besoins de comparabilité.

NOTE 10- PASSIFS NON COURANTS

A la date de clôture de l'exercice 2024, les passifs non courants du groupe de la société « SODIS-SICAR » s'élèvent à 16 224 507 DT au 31/12/2024, contre 13 768 377 DT au 31/12/2023.

Désignation	2024	2023
Fonds BEI	417 000	864 500
Fonds 21/21	298 492	300 575
Fonds FTI	5 977 870	6 121 870
Fonds Gérés	5 519 000	5 519 000
Emprunts*	3 060 000	0
Provisions pour risque et charge	929 113	939 399
Dépôt et cautionnement	23 033	23 033
TOTAL	16 224 507	13 768 377

* Pour le financement du projet de lotissement immobilier, la banque de Tunisie a accordé à la SOPISUD un accord final en deux CMT :

- CMT-1 pour le financement de l'opération d'acquisition du terrain objet du projet pour un montant de 3.060.000 DT avec les conditions suivantes :
 - Remboursable sur 3 ans dont une année de grâce en principal remboursable annuellement.
 - Taux d'intérêt accordé est TMM+3% avec une Commission de gestion (CG) de 1% et une Commission d'engagement (CE) annuelle de 1%.
 - Commission de remboursement par anticipation gratuite.
- CMT-2 pour le financement de l'opération d'aménagement du terrain objet du projet pour un montant de 1.540.000 DT avec les conditions suivantes :
 - Remboursable sur 2,5 ans dont une année de grâce en principal remboursable semestriellement.
 - Taux d'intérêt accordé est TMM+3% avec une Commission de gestion (CG) de 1% et une Commission d'engagement (CE) annuelle de 1%.
 - Commission de remboursement par anticipation gratuite.

Avec en couverture :

- Une hypothèque en 1er rang sur le terrain à acquérir de 25035 m² objet du TF N°55160 Médenine à la hauteur de deux CMT qui seront accordés.
- Une hypothèque en 1er rang sur le terrain de 9981m² sis à la ZI Médenine objet du TF N°43230 Médenine à la hauteur du 1er CMT qui sera accordé.

- De mettre à la disposition de la Banque de Tunisie un engagement signé d'hypothéquer la propriété sise à la ZI route de Tozeur- Kebili à hauteur de deux CMT qui seront accordés dès son immatriculation auprès l'Office National de la Propriété Foncière.

Il est à signaler que :

1. Après des négociations fructueuses avec les propriétaires du terrain, le prix final d'acquisition a été réduit à 4 180 000 Dinars au lieu de 4 255 950 Dinars, soit un gain additionnel en trésorerie par rapport aux prévisions de 75.950 dinars.
2. La signature du contrat de premier CMT pour un montant de 3.060.000 dinars a été effectuée le 11 novembre 2024 et enregistré à la recette de finance le 15 novembre 2024.
3. La signature du contrat d'acquisition a eu lieu le 14 novembre 2024 et enregistré à la recette de finance le 15 novembre 2024.
4. L'inscription de l'acquisition et de l'hypothèque a été bien effectuée à la CPF.
5. La signature du titre de crédit et le déblocage effectif dans le compte bancaire de la SOPISUD ont eu lieu le 29 novembre 2024.
6. Le virement du montant dû aux propriétaires a été effectué le 06 décembre 2024.
7. L'immatriculation de la propriété de la SOPISUD située à Kébili est effectuée avec succès en date 12/12/2024 et l'enregistrement de ce titre de propriété à la CPF est effectué sous le n°37609 Kébili.
8. La signature du contrat de prêt du 2ème CMT a été effectué le 18/03/2025 et enregistré à la recette de finance le 19/03/2025.
9. La signature d'un avenant sur le contrat de prêt du 1er CMT portant l'hypothèque du titre foncier 37609 Kébili a été effectué le 18/03/2025 et enregistré à la recette de finance le 19/03/2025.
10. L'inscription de l'hypothèque à la hauteur de deux CMT sur le titre foncier n°37609 Kébili a été effectué le 08/04/2025.
11. L'inscription de l'hypothèque à la hauteur du 2ème CMT sur le titre foncier n°55160 Médenine a été effectué le 27/03/2025.
12. La signature du titre de crédit et le déblocage effectif dans le compte bancaire de la SOPISUD sont en cours.

Entre autres et pour renforcer ses capitaux permanents, la société a sollicité la SODIS SICAR pour un crédit en CCA pour un montant de 500. 000 DT sur 3 ans, remboursable annuellement avec une année de grâce en principal. Ce crédit a été accordé au mois d'octobre 2024.

Ainsi au 31/12/2024, la rubrique emprunts présente un solde de 3.060.000 DT.

NOTE 11- FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés totalisent la somme de 59 610 DT au 31/12/2024 contre une valeur de 27 941 DT au 31/12/2023 soit une variation de 31 669 DT.

NOTE 12- AVANCES RECUES :

A la date de clôture de l'exercice 2024, les avances sur cession de participations totalisent 4 029 711 DT, contre 4 215 619 DT au 31/12/2023.

Désignation	2024	2023	VARIATION
FOND ELWIFACK LEASING			
CÉRAMIQUE DE SUD	60 000	60 000	0
ERRIYADA IMOOB	60 000	60 000	0
TOTAL (1)	120 000	120 000	0
FOND BEI			
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
SOJAPROH	0	123 742	-123 742
TOTAL (2)	23 000	146 742	-123 742
FOND FOPRODI			
MULTISERVICE	54 000	54 000	0
TOTAL (3)	54 000	54 000	0
FOND SODIS			
AB COMMUNICATION	28 900	25 400	3 500
AL TUNISIA	15 200	15 200	0
AMEL AGRICOLE	374	374	0
AMEN AGRICOLE	50 000	49 764,390	236
AZUR	167 500	167 500	0
BASSEM CCA	82 000	82 000	0
BISCUITERIE DABROUZ	33 306	33 306	0

CARIÈRE BATITA	40 500	40 500	0
CGA	20 000	20 000	0
ECOPLAST	66 000	66 000	0
EL EZDIHAR AGRICOLE	34 180	34 180	0
ELGSOUR	9 000	9 000	0
ENTREPÔT BOUKHCHANA	36 000	36 000	0
ENTREPÔT GOUADRIA	32 115	32 115	0
EXTREAS CARRELAGES	22 416	22 416	0
FOYER SALMA	80 000	80 000	0
GREEN FRUITS	16 000	16 000	0
HAZEL FORAGE CCA	22 500	22 500	0
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
HYPPOCAMPE CENTER CCA	146 200	120 000	26 200
JEMAA LOISIRS	17 328	17 328	0
LELLA MARIEM	330 300	330 300	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD	425 000	425 000	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD CCA	40 875	40 875	0
MULTISERVICE	40 000	40 000	0
NOUR D'ENTREPOSAGE	12 876	12 876	0
SERCPLAST	15 000	15 000	0
SERCPLAST CCA	15 623	14 623	1 000
SERP SUD CCA1	24 198	24 198	0
SERP SUD CCA1	9 320	9 320	0
SOGEGAT	400 000	400 000	0
SOJAPROH	0	123 741	-123 741
SOPROBETON	100 000	100 000	0
SOFRIGA	0	9 361	-9 361
SUDPOTASSE CCA	250 000	250 000	0
ZITOUNA	100 000	100 000	0
TOTAL (4)	2 705 711	2 807 877	-102 166
FOND CDC			
SBV	40 000	0	40 000
TOTAL (5)	40 000	0	40 000
AVANCE SUR PARTICIPATION EN INSTANCE DE CESSIION EN BOURSE			
LES CÉRAMIQUE DE SUD	537 000	537 000	0
SOGENAS	100 000	100 000	0
GRAMASUD	100 000	100 000	0
MED INVEST	175 000	175 000	0
MED INVEST BEI	175 000	175 000	0
TOTAL (6)	1 087 000	1 087 000	0
TOTAL	4 029 711	4 215 619	-185 908

NOTE13- AUTRES PASSIFS COURANTS :

À la date de clôture de l'exercice 2024, les autres passifs courants totalisent 1 170 959 DT contre 2 316 810 DT au 31/12/2023.

Désignation	2024	2023
Avance clients SOPISUD	270 000	270 000
Fournisseurs	3 474	7 984
Personnels rémunérations	171 778	156 098
Etat – Impôts et Taxes	288 052	59 322
Associés – Dividendes à payer	125 030	125 587
Créditeurs Divers BEI	46 900	43 795
Créditeurs divers	64 769	30 530
Organismes Sociaux	83 316	79 199
Compte d'attente	320	1 246 525
Produits constatés d'avance	0	141 045
Charges à payer	117 321	156 725
TOTAL	1 170 959	2 316 810

NOTE14- LES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 993 398 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

	2024
A- REVENUE DE TITRE DE PARTICIPATION	588 969
PRODUIT DE PARTICIPATION	168 221
REPRISE SUR PROVISION *	420 748
B- PRODUIT DE PLACEMENT	437 103
DIVIDENDES	3 140
PLUS VALUE LATENTES	10 315
INTÉRÊTS / PLACEMENTS	397 379
PRODUIT OPCVM	26 269
C- AUTRE PRODUITS D'EXPLOITATION	158 455
FRAIS D'ÉTUDES	104 260
JETONS DE PRESENCE	26 938
REPRISE SUR PROVISION POUR DEP DE COMPTE CLIENT SOPISUD	27 258
D-REVENUS DE LOCATION	808 871

*Les reprises sur provisions s'élèvent à 420 748 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

* REPRISE SUR PROVISION	420 748
REPRISE SUR PROVISION DE PARTICIPATION	207 090
REPRISE SUR PROVISION POUR DEP/CREANCES	5 990
REPRISE SUR PROVISION POUR IDR ET CONGES	78 439
REPRISE SUR PROVISION POUR COMPTE CLIENTS	129 229

**Les revenus de location et de cession s'élèvent à 808 871 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

REVENUS	2024	2023	Variation	Motif de la variation
Loyer KEBILI	57 378	53 624	3 754	Évolution 7% / an
Loyer MEDENINE ELKSOUR	35 916	33 567	2 349	Évolution 7% / an
Loyer MEDENINE CGI	31 575	22 500	9 075	Évolution 7% / an Nouveau loyer à partir du mois d'avril 2023 avec un loyer mensuel de 2.500 DT HTVA.
TOTAL DES LOYERS	124.869	109.691	15 178	
Vente local zarzis n° 01 Smaili	0	75 000	- 75 000	Vente réalisée en 2023. Cette opération a été autorisée par le CA tenu le 16/02/2023
Vente du terrain situé à Zarzis TF n° 50670 Médenine.	92.001	0	92.001	Ventes effectuées en 2024. Cette opération a été autorisée par le CA tenu le 18/07/2024.
Vente du local industriel situé à Zarzis faisant partie du TF n° 687 Médenine.	592.001	0	592.001	
TOTAL DES VENTES	684.002	75.000	609.002	
TOTAL DES REVENUS	808.871	184.691	624.180	

NOTE15- CHARGES PERSONNELS

Les charges de personnel s'élèvent à 1 296 715 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024
SALAIRES	878 743
CHARGES PATRONALES	187 527
SALAIRES ET COMPLEMENTES DE SALAIRES (SOPISUD)	179 358
HONORAIRES PDG (SOPISUD)	20 471
CHARGES SOCIALES LEGALES (SOPISUD)	30 486
PROVISIONS POUR CONGES PAYES	130
TOTAL	1 296 715

Note 16 : VARIATION DES STOCKS

Cette rubrique présente un solde de 474.961 DT qui représente :

- Le coût de revient du terrain situé à Zarzis TF n° 50670 Médenine pour un montant de 31.484 DT.
- Le coût de revient de l'espace industriel situé à Zarzis faisant partie du TF n° 687 Médenine pour un montant de 443.476 DT.

NOTE 17- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 1 100 400 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	40 808
DOTATION AUX PROVISIONS	806 963
DOTATION IMMOBILISATION INCORP SOPISUD	49
DOTATION IMMOBILISATION CORP SOPISUD	83 866
DOTATION IMMOBILISATION CORP REEVALUE SOPISUD	82 741
DOTATION S PROVISION STOCKS SOPISUD	4 450
DOTATION S PROVISION CLIENTS SOPISUD	37 851
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES LIEES AU PERSONNEL	43 672
TOTAL	1 100 400

NOTE 18- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 325 644 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>
STEG	7 380
SONEDE	996
FOURNITURE	2 558
CARBURANT (AVANTAGE EN NATURE)	18 685
CARBURANT (SERVICE)	6 060
TICKETS RESTAURANT	13 536
DIVERS	955
REDEVANCES POUR UTILISATION	4 460
ENTRETIEN & RÉPARATION VOITURES	2 410
ENTRETIEN & RÉPARATION DIVERS	7 057
PRIMES D'ASSURANCE	929
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	4 570
COMMISSAIRES AUX COMPTES & AVOCAT	18 111
PUBLICITE & PUBLICATIONS & RELA PUB	9 713
FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLÉES	22 427
FORMATION	10 653
FRAIS DE DEPLACEMENT	6 586
BILLETTERIE ET AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT	1 252
RÉCEPTION ET RESTAURATION	2 501
FRAIS PTT & RAPIDE POSTE	342
FRAIS DE TÉLÉCOMUNICATION	5 868
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	3 878
SUBVENTIONS & DONS	3 000
JETONS DE PRÉSENCE	51 250
TFP	17 942
FOPROLOS	8 971
TCL	479
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE ET AUTRE IMPOT ET TAXES	619
TAXES VÉHICULES	260
PÉNALITES	575
CHARGES COMMUNES SYNDICALES (SOPISUD)	1 555
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE (SOPISUD)	1 200
ENTRETIENS ET REPARATIONS (SOPISUD)	591
PRIMES D'ASSURANCE (SOPISUD)	810
REMUNERATIONS D'INTERMEDIARIES ET HONORAIRES (SOPISUD)	16 435

PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES (SOPISUD)	2 347
DEPLACEMENT MISSIONSET RECEPTIONS (SOPISUD)	3 225
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS (SOPISUD)	2 752
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES (SOPISUD)	1 089
JETONS DE PRESENCE (SOPISUD)	41 250
IMPOTS ET TAXES (SOPISUD)	2 466
Contribution CSS (SOPISUD)	400
TFP (SOPISUD)	3 587
FOPROLOS (SOPISUD)	1 794
TCL (SOPISUD)	1 925
DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE (SOPISUD)	16
TAXES SUR LES VEHICULES (SOPISUD)	180
ACHAT NON STOCKES MATIERE ET FOURNITURE (SOPISUD)	358
ACHAT DE FOURNITURESS DE BUREAU (SOPISUD)	894
Frais de réunion CA AGO COMITE (SOPISUD)	3 098
SONEDE(SOPISUD)	1 677
CARBURANT (SOPISUD)	132
STEG(SOPISUD)	3 839
TOTAL	325 644

NOTE 19- CHARGES FINANCIÈRES NETTES :

Les charges financières nettes s'élèvent à 265 260 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>
Pertes de change/ dossier BEI SOJAPROH*	218 904
Pertes de change/ dossier MED INVEST	12 287
Charges financières (SOPISUD)	1 477
INTERET CREDIT BT (SOPISUD)	32 506
PENALITES DE RETARD (SOPISUD)	85
TOTAL	265 260

*La société SODIS a obtenu, en juillet 2024, l'accord de la BEI portant sur l'abattement des pénalités de retard afférentes au recouvrement relatif à la participation SOJAPROH.

Cette opération s'est traduite par :

- Des reprises de provisions pour un montant de 307 430 DT ;
- Un produit sur participation à hauteur de 124 807 DT ;
- Une perte de change de 218 904 DT.

Soit un impact total net de 213 333 DT.

NOTE 20- TRANSFERT CHARGES / CHARGES FINANCIÈRES :

Cette rubrique présente les intérêts courus constatés sur le crédit obtenu de la BT pour la période allant des dates de déblocage jusqu'au 31/12/2024 pour un montant total de 32 506 DT.

Ces charges financières sont incorporées dans le cout du projet de lotissement entant que des intérêts intercalaires par le biais du compte du produit « 79 transferts des charges ».

NOTE 21- AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 360 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>
Autres gains ordinaires	358
Autres gains ordinaires (SOPISUD)	2
TOTAL	360

NOTE 22- AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 45 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>
Charges divers ordinaires	3
Pertes nets divers (SOPISUD)	42
TOTAL	45

NOTE 23- PRODUITS DES PLACEMENTS :

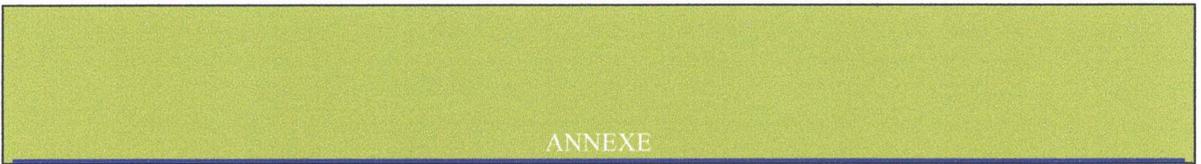
Les produits des placements s'élèvent à 50 060 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2024</u>
Produit /prêt au personnels	490
Produit /placement	38 602
Produit /placement SICAV	10 968
<u>TOTAL</u>	<u>50 060</u>

Les engagements hors bilan SODIS : Néant

Les engagements hors bilan SODISUD : Tableau ci-après :

DESIGNATIONS	BENEFICIAIRES	31/12/2024
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>		
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	-	
HB 2 - Crédits documentaires		
HB 3 - Actifs donnés en garantie		
ACTIFS DONNES EN GARANTIE / CMT 1 RECUS DE LA BT POUR UN MONTANT DE 3 060 000 DT REALISE EN 2024		3 060 000
Terrain ayant le TF n° 55160 Médenine situé à Djerba		
Terrain ayant le TF n° 43230 Médenine situé à Médenine Sud	Banque de Tunisie	
Engagement d'hypothéquer la propriété située à Kébili		
ACTIFS DONNES EN GARANTIE EN 2024 ET REALISE EN 2025 / CMT 2 RECUS DE LA BT POUR UN MONTANT DE 1 540 000 DT		1 540 000
Terrain ayant le TF n° 55160 Médenine situé à Djerba		
Terrain ayant le TF n° 37609 Kébili situé à Kébili	Banque de Tunisie	
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		4 600 000
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
HB 4 - Engagements de financement donnés	-	0
HB 5 - Engagements sur titres		0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
HB 6 - Engagements de financement reçus		
Engagement reçus en 2024 de la BT dans son accord de principe final pour le financement de l'opération d'aménagement du terrain objet du projet de lotissement via une CMT 2 pour un montant de 1 540 000 DT		1 540 000
HB 7 - Garanties reçues		0
HB 8 - Autres engagements reçus		0
Engagement reçus en 2024 de la BT dans son accord de principe final pour la délivrance d'une mainlevée sur la propriété objet du TF n° 43230 Médenine dès présentation d'un TF individuel mentionnant les hypothèques dument inscrites pour 4 600 000 DT réalisé en 2025		
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 540 000



ANNEXE : ÉTAT CONTRAT D'ACHAT TERRAIN ZARZIS

N°	DATE D'ACHAT	PERMISSION	SUPERFICIE M²
1	17/07/1968	25861	1781
2	10/09/1968	26046	1275
3	10/09/1968	26047	3470
4	18/09/1968	26107	2686
5	26/10/1968	26219	1237
6	20/07/1969	25873	1107
7	12/09/1969	26064	1458
8	11/02/1969	26019	1493
9	14/09/1968	26057	1975
10	17/07/1968	25862	3600
11	11/02/1969	25856	1125
12	17/07/1968	25864	2700
13	17/07/1968	25857	2025
14	02/09/1968	26015	1890
15	02/09/1968	154	2230
16	28/08/1968	26001	1413
17	11/03/1969	159	1156
18	28/02/1968	158	1156
19	04/03/1969	167	5616
20	28/02/1969	155	5922
21	28/02/1968	157	3275
22	28/02/1969	156	1755
23	28/02/1969	152	975
24	28/02/1969	173	4623
25	28/04/1969	329	3200
26	11/07/1969	595	240
27	09/05/1969	385	2928
28	09/05/1969	390	2430
29	09/05/1969	392	1910
30	09/05/1969	389	1900
31	09/05/1969	388	4500
32	09/05/1969	386	-
33	09/05/1969	392	-
34	09/05/1969	387	1950
35	14/06/1969	594	2942
36	26/07/1969	25893	-

Tunis, le 02/06/2025

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers consolidés

Opinion avec réserves

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **de la société de développement et d'investissement du sud « SODIS –SICAR »** qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2024, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total du bilan consolidé de **31 535 279 TND** au 31 Décembre 2024, un déficit consolidé de l'exercice clos à cette date de **1 324 698 TND**, des capitaux propres consolidés avant affectation du résultat de l'exercice de **11 342 676 TND** au 31 Décembre 2024 et des flux de trésorerie négatifs affectés aux activités d'exploitation de **5 805 309 TND** pour l'exercice clos à cette date.

À notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément, aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'Opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur des états financiers consolidés* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

1. Le périmètre de consolidation comporte plusieurs sociétés qui doivent être consolidées soit par la méthode de l'intégration globale soit par la méthode de la mise en équivalence.

Les participations avec des contrats de portage (engagement de rachat) ne sont pas comprises dans les périmètres de consolidations.

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart des sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation uniquement de la société SOPISUD SA dont elle détient une participation directe de 60%.

Nous ne nous sommes pas en mesure de déterminer l'impact, de l'absence d'informations comptables et financières des autres sociétés du groupe, sur les comptes consolidés.

2. Nous ne disposons pas d'éléments probants permettant de s'assurer que les ratios réglementaires applicables aux sociétés d'investissements à capital risque sont respectés par la SODIS SICAR SA au 31/12/2024.
3. Les Immobilisations de la « SODIS » comportent le prix d'acquisition de deux bureaux situés au 6^{ème} et 7^{ème} étage de l'immeuble construit par la SIM SUD, soit 419 566 DT. Toutefois, la SODIS n'a pas encore obtenu une main levée relative à l'hypothèque grevant ces locaux.

4. Les Immobilisations de la société SOPISUD comporte le prix d'acquisition d'un bureau (siège social) situé au 5ème étage de l'immeuble construit par la SIM SUD, soit 155 214 DT. Toutefois, la SOPISUD n'a pas encore obtenu une main levée relative à l'hypothèque grevant cet immeuble.
5. Les provisions et les charges à payer pour litiges sociaux comptabilisées par la société SOPISUD ne tiennent pas compte des risques sociaux et fiscaux estimés à un minimum de 350 000 DT.

Paragraphe d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les éléments suivants :

6. La note 8 des états financiers, qui indique que les fonds propres sont devenus en deçà de la moitié du capital social. A cet effet, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration en date du 21 mai 2024 a convoqué une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 21 juin 2024, qui a décidé la continuité de l'activité de la société SODIS SICAR SA.
7. Les notes n°3, n°4, n°5, n°13 et n°19 des états financiers, relatives à l'apurement de certains comptes d'actif et de passif en lien avec la participation de la SODIS dans le capital de la société « SOJAPROH », qui a généré un impact net sur le résultat de l'exercice 2024 de 213 333 DT.
8. La société SOPISUD a acquis en 2024, un terrain destiné à la réalisation d'un projet de lotissement immobilier et a procédé à la capitalisation d'uniquement des charges détaillées au niveau de la note 4-2.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport d'activité du groupe

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société-mère « SODIS-SICAR ».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application des dispositions de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société-mère « SODIS-SICAR » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe «SODIS-SICAR» à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe «SODIS-SICAR» ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités de l'auditeur pour des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit et notamment :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration de la société mère « SODIS-SICAR ». Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe. ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « SODIS-SICAR ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne en matière de consolidation des sociétés du groupe.

**Le Commissaire aux Comptes
Cabinet ORGA AUDIT
Monoom BEN AHMED**

